

— SYNTHÈSE DE —

L'ÉTAT DES LIEUX

DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES

Décembre 2025



Escaut

Somme & cours d'eau côtiers

Manche

Mer du Nord

Meuse (Partie Sambre) partie française

⌚ Sommaire

Etat des lieux : définition, objectifs.....	p.1
Caractéristiques du bassin Artois-Picardie : contexte géographique, hydrologique et socio-économique.....	p.2
Etat actuel des masses d'eau : écologique, chimique et quantitatif.....	p.3
Pressions et leviers d'action : impacts des activités humaines et réponses pour atteindre le bon état.....	p.5
Des défis majeurs pour le bassin Artois-Picardie : changement climatique et évolution des usages de l'eau.....	p.6

État des lieux : définition et objectifs

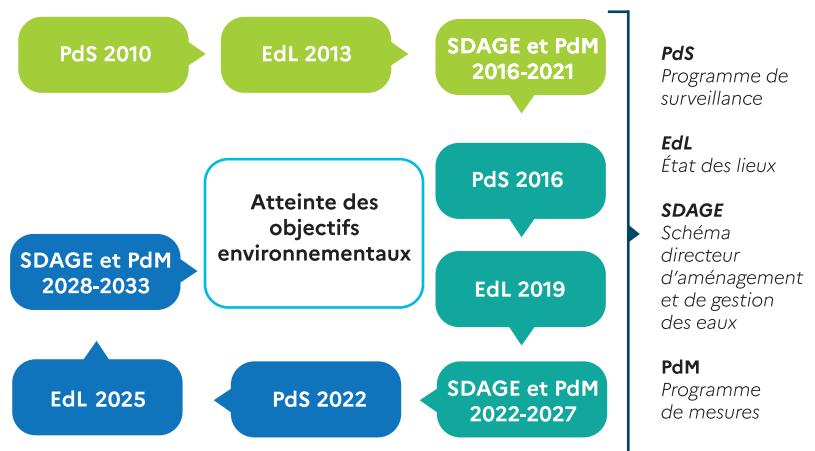
L'état des lieux (EdL), étape fondamentale dans la mise en œuvre de la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**, est réalisé tous les six ans par les autorités compétentes pour chaque bassin hydrographique européen.

Il vise à établir un **diagnostic complet** du territoire en matière de gestion de l'eau, en s'appuyant sur :

- **L'analyse des caractéristiques du bassin**, incluant la présentation et l'évaluation de l'**état des masses d'eau** (superficielles et souterraines).
- **L'analyse des pressions exercées par les activités humaines** (rejets urbains, agriculture, industrie...) et du risque de non-atteinte des **objectifs environnementaux** à l'horizon 2033.
- **L'analyse économique de l'utilisation de l'eau**, avec une **description des usages**, des modalités de tarification et une estimation des coûts.
- **L'inventaire des émissions, rejets et pertes de polluants.**

Un diagnostic fondé sur les données

L'état des lieux repose sur l'exploitation de données mesurées issues d'un réseau de surveillance couvrant l'ensemble des masses d'eau du bassin. Ces données permettent d'évaluer l'état des milieux aquatiques et d'alimenter les modélisations nécessaires à l'analyse des pressions et des risques. Ce travail combine observations de terrain et traitements théoriques pour produire une vision robuste et cohérente du territoire.



Objectifs environnementaux et bon état selon la DCE

- Ne pas dégrader l'état des masses d'eau (écologique, chimique, quantitatif).
- Restaurer le bon état des eaux.
- Réduire ou supprimer les pollutions par les substances prioritaires et dangereuses.
- Respecter les normes des zones protégées (zones de baignade, zones conchyliologiques, zones Natura 2000, captages d'eau potable).

Le bon état des eaux correspond à la combinaison du bon état écologique des eaux de surface, du bon état chimique des eaux de surface et souterraines, ainsi que du bon état quantitatif des eaux souterraines.

Une démarche concertée

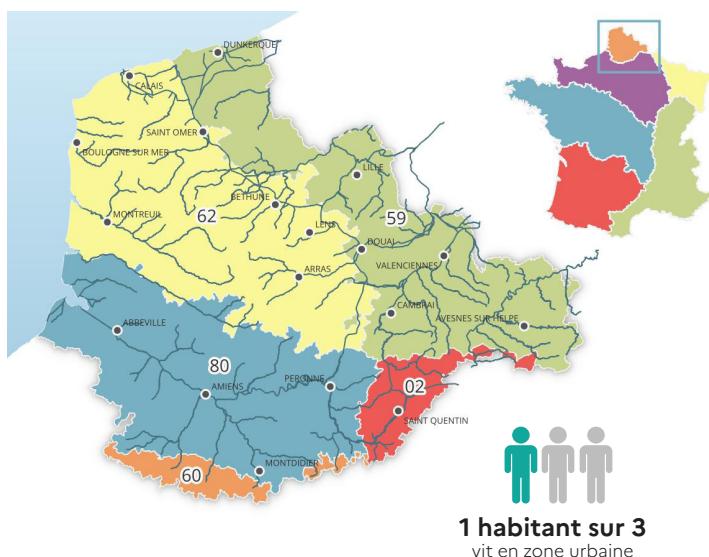
Pour garantir la qualité et la légitimité du diagnostic, des ateliers de concertation technique (Périscop) ont été organisés avec les acteurs locaux de l'eau.

Ces échanges ont permis d'intégrer leurs retours de terrain pour renforcer la robustesse des résultats, dans une approche partagée et concertée.

L'**état des lieux** constitue ainsi le socle du **SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et du **Programme de Mesures (PDM)**, qui déclinent les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs environnementaux.

À ce titre, l'**état des lieux** joue un rôle structurant dans l'orientation de la politique de l'eau à l'échelle du bassin.

Caractéristiques du bassin Artois-Picardie : contexte géographique, hydrologique et socio-économique



Le relief du bassin est peu marqué, avec une altitude moyenne de 85 mètres. Cette configuration, associée à **l'absence de grands fleuves**, engendre des **cours d'eau à faible débit**, limitant leur capacité naturelle à diluer les polluants. Combinée à une **forte concentration humaine** et industrielle, cette faible capacité de dilution affecte la qualité des eaux.

Le bassin porte l'empreinte d'un **passé industriel marqué**, notamment par la sidérurgie et le textile, aujourd'hui en déclin. Les industries lourdes ont profondément façonné le territoire, entraînant le développement d'importantes **infrastructures de transport** : sur les **8 000 km de cours d'eau**, environ **1 000 km sont navigables**, et une grande partie a été **canalisée**. Aujourd'hui, de nouveaux secteurs industriels prennent le relais, en particulier l'agroalimentaire et la chimie.

En outre 59 % du territoire est occupé par des terres agricoles, qui représentent **5 % de la SAU française**. Ces dernières ont connu une forte évolution en particulier après la 2nd guerre mondiale à travers les opérations de remembrement. Aujourd'hui, la région Hauts-de-France est première productrice nationale de blé tendre, de pommes de terre et de betteraves. L'agriculture connaît néanmoins une **baisse du nombre d'exploitations**, bien que la surface agricole utile (SAU) reste stable.

Le bassin dispose de **315 km de côtes**, propices à la pêche, la conchyliculture et la baignade. Depuis 2012, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale veille à leur préservation. Ce territoire accueille aussi des **zones humides** et des tourbières alcalines labellisées RAMSAR, comme la baie de Somme, le marais audomarois ou le territoire Scarpe Escout. Ces milieux jouent un rôle clé pour la **biodiversité, l'équilibre écologique** mais aussi **l'infiltration et l'épuration de l'eau** ou encore **la captation de carbone**. Ils renforcent ainsi l'attractivité et la richesse naturelle du bassin.

Le bassin Artois-Picardie couvre **3,6 % du territoire métropolitain** français. Situé à l'amont de deux districts hydrographiques internationaux l'Escaut et la Meuse il s'étend sur environ **20 000 km²**, localisé sur la région Hauts-de-France, **5 départements** et **2 462 communes**.

Ce territoire se caractérise par une forte densité de population (deux fois la moyenne nationale), avec près de **4,8 millions d'habitants**.

Comme tous les bassins hydrographiques européens, le bassin Artois-Picardie est découpé en unités fonctionnelles de gestion appelées "masses d'eau". On en compte 97, réparties comme suit :

- **80 masses d'eau de surface**, (réparties en 66 cours d'eau, 5 plans d'eau, 9 masses d'eau littorales)
- **17 masses d'eau souterraines**.

90%

de l'eau potable d'origine souterraine



Les débits de la Lys et L'Escaut en comparaison au Rhône.
Le bassin Artois-Picardie comporte des cours d'eau de surface à faible débit.

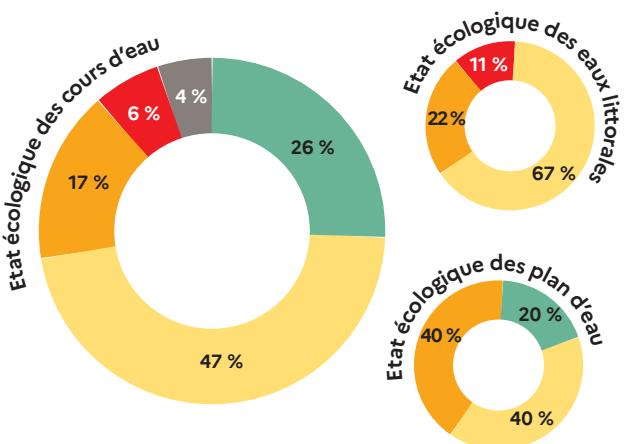
État actuel des masses d'eau : écologique, chimique et quantitatif

État écologique des masses d'eau de surface



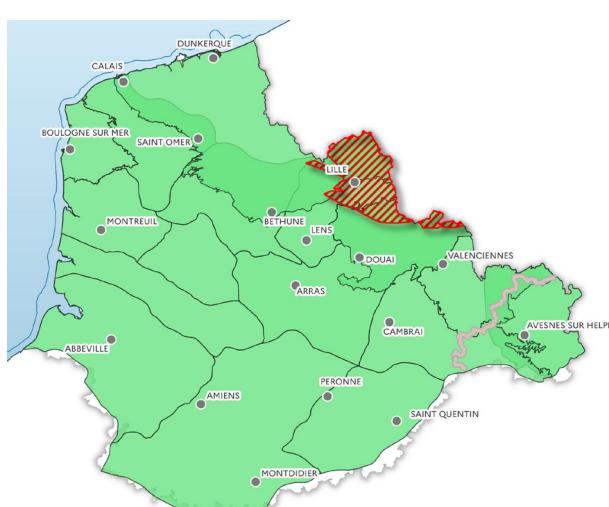
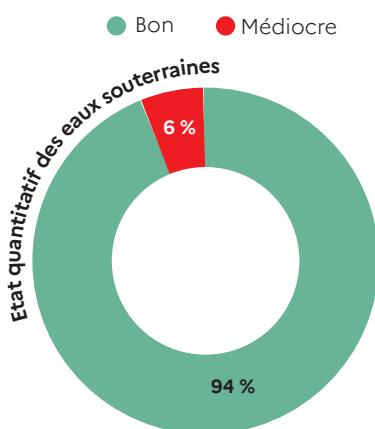
En 2025, 59 % des masses d'eau de surface (plans d'eau, eaux littorales et cours d'eau) sont en état écologique moyen, ce qui en fait l'état dominant. **12 % des masses d'eau de surface sont en bon état.**

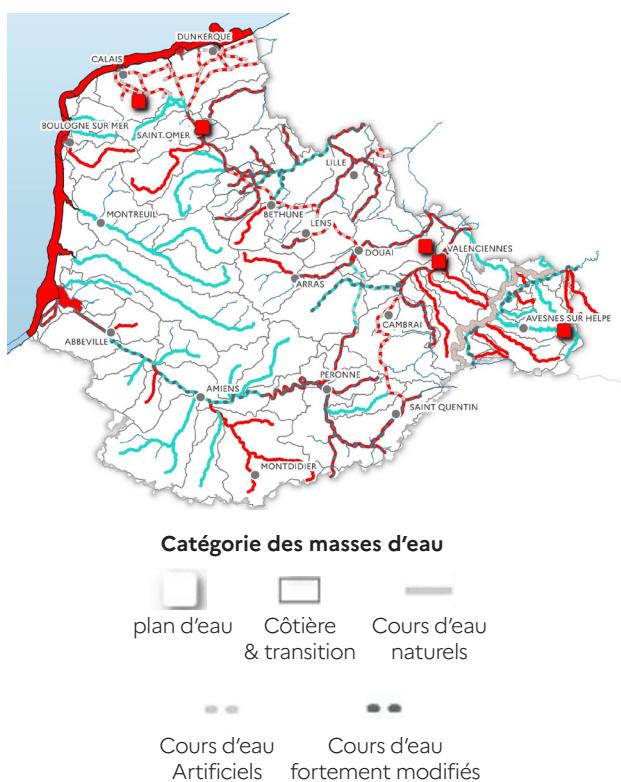
● Très bon ● Bon ● Moyen ● Médiocre ● Mauvais ● Inconnu



État quantitatif des masses d'eau souterraines

En 2025, le bassin affiche un état quantitatif satisfaisant, avec **94 % des eaux souterraines en bon état**, la masse d'eau du calcaire carbonifère de Roubaix-Tourcoing reste la seule en état médiocre. On observe cependant un risque, lié aux prélèvements, sur 55 % des bassins versants en raison de la relation entre eaux de surface et eaux souterraines.

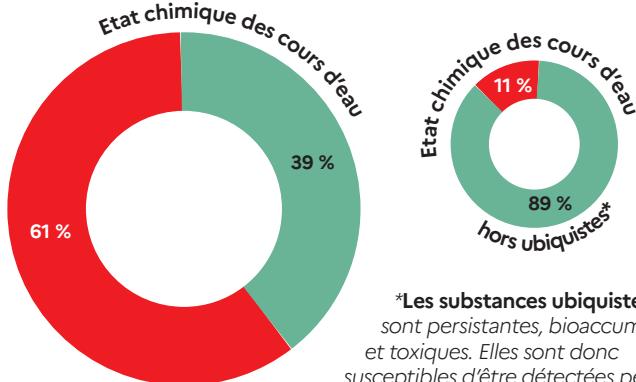


Etat chimique des masses d'eau de surface

En 2025, 65 % des masses d'eau de surface (plans d'eau, eaux littorales et cours d'eau) sont en mauvais état chimique, ce qui en fait la situation dominante. La totalité des masses d'eau littorales et des plans d'eau sont en mauvais état chimique.

32 % des masses d'eau de surface (plan d'eau, eaux littorales et cours d'eau) sont en bon état chimique. Les déclassements sont en grande majorité liés à des substances ubiquistes*.

● Bon ● Mauvais



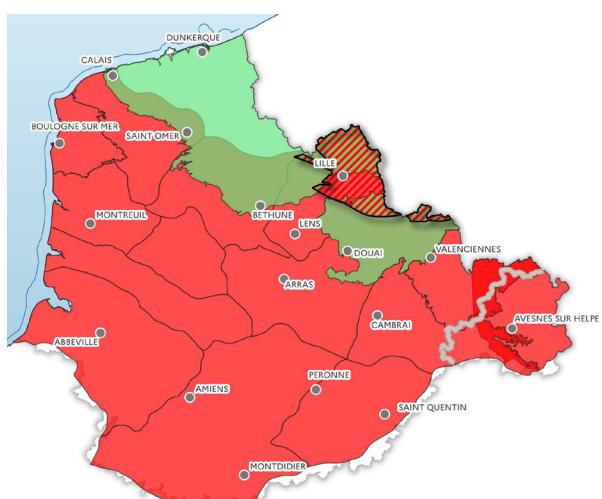
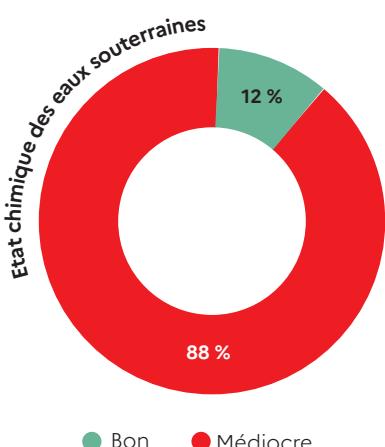
*Les substances ubiquistes sont persistantes, bioaccumulables et toxiques. Elles sont donc susceptibles d'être détectées pendant des décennies dans l'environnement aquatique. De ce fait, elles dégradent régulièrement la qualité des masses d'eau.

Enquête sur la contamination des sédiments ?

Les sédiments aquatiques agissent comme des **réservoirs de pollution**, accumulant des substances sur le long terme. La **remobilisation de ces substances**, par des perturbations naturelles ou humaines (dragage, crue...), peut entraîner leur dispersion dans l'eau, augmentant les risques pour les milieux aquatiques.

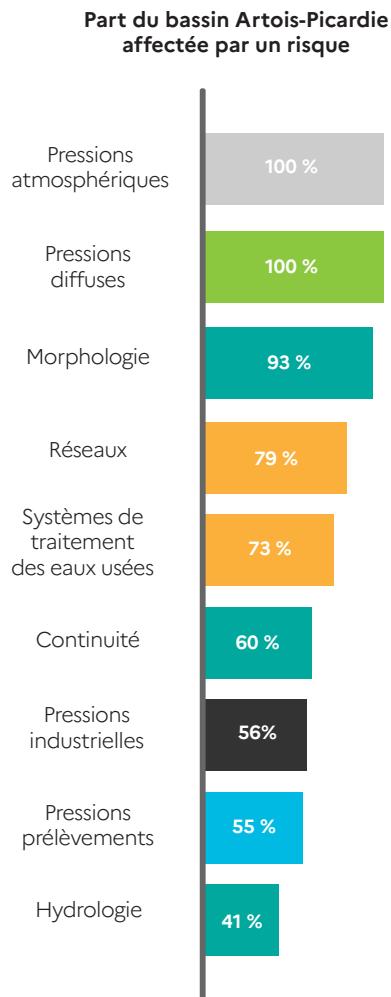
Etat chimique des masses d'eau souterraine

En 2025, le bassin présente un état chimique médiocre des eaux souterraines, ce niveau étant majoritaire sur l'ensemble du territoire. **12 % des masses d'eau sont en bon état chimique.** La majorité du territoire est déclassée en raison du test lié à la qualité des eaux destinées à l'eau potable (test réalisé sur les eaux « brutes » et non sur les eaux distribuées).



En 2025, la liste des substances intégrées à l'évaluation de l'état chimique des eaux souterraines évolue, avec l'ajout de nouveaux tests par rapport au précédent état des lieux, traduisant une amélioration des connaissances.

Pressions et leviers d'action : impacts des activités humaines et réponses pour atteindre le bon état



Les pressions identifiées sur les masses d'eau du bassin Artois-Picardie traduisent les **impacts persistants des activités humaines**, qui influencent directement leur état. L'urbanisation, les pratiques agricoles ou industrielles génèrent des émissions et des rejets pouvant **altérer la qualité et la quantité des ressources en eau**.

Ces dégradations affectent les écosystèmes aquatiques et justifient la mise en œuvre de réponses adaptées dans le cadre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** et du **Programme de Mesures (PdM)**, à travers des politiques publiques, des actions de prévention et de restauration. Les pressions constituent ainsi à la fois des facteurs de dégradation et des leviers pour orienter la gestion durable de l'eau à l'échelle du bassin.

■ Pressions atmosphériques

Elles se traduisent par des dépôts de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), principalement issus du chauffage et du transport. Lors des épisodes pluvieux, ces polluants sont entraînés vers les cours d'eau, contribuant à la dégradation chimique des eaux de surface.

■ Pressions diffuses

Prépondérantes et généralisées sur le bassin, elles sont principalement liées à l'**utilisation de produits phytosanitaires**. Par ruissellement et par infiltration, ces substances et leurs métabolites dégradent l'état chimique et écologique des eaux de surface

et souterraines. À cela s'ajoute la **pression azotée**, issue principalement des intrants dans les zones de grandes cultures, qui altère l'état écologique des eaux de surface et augmente le stock d'azote dans les eaux souterraines.

■ Altérations hydromorphologiques

L'altération hydromorphologique inclut la perturbation de la **continuité écologique** (obstacles à l'écoulement), la modification de la **morphologie** des cours d'eau (rives, largeur, profondeur, substrat) et l'altération du **régime hydrologique** (qualité du débit, connexion avec les eaux souterraines). Ces pressions impactent fortement l'état écologique des cours d'eau.

■ Pressions d'origine domestique

Elles proviennent des **réseaux d'assainissement** et des **stations de traitement des eaux usées** (STEU), dont les rejets peuvent compromettre le bon état écologique (déversements en cas de pluie, défauts de collecte), ainsi que des systèmes d'assainissement non collectif (ANC), principalement en zones rurales et touristiques. Ces pressions dégradent l'état écologique des eaux de surface.

■ Pressions prélevements

Les prélevements pour l'**eau potable**, l'**industrie** et l'**irrigation** exercent une pression quantitative sur les eaux souterraines et, par interconnexion, affectent l'état écologique des eaux de surface.

■ Pressions industrielles

Elles sont liées aux **rejets directs** des établissements industriels, altérant l'état chimique et écologique des eaux de surface.

Des défis majeurs pour le bassin Artois-Picardie : changement climatique et évolution des usages de l'eau

D'ici la fin du siècle, plusieurs **dynamiques climatiques et territoriales** sont susceptibles **d'amplifier les pressions sur les masses d'eau** du bassin Artois-Picardie et donc d'en altérer l'état. Ces évolutions renforcent la nécessité d'une gestion anticipée, concertée et adaptée de la ressource en eau.

Comprendre le risque climatique : définition et enjeu pour le bassin

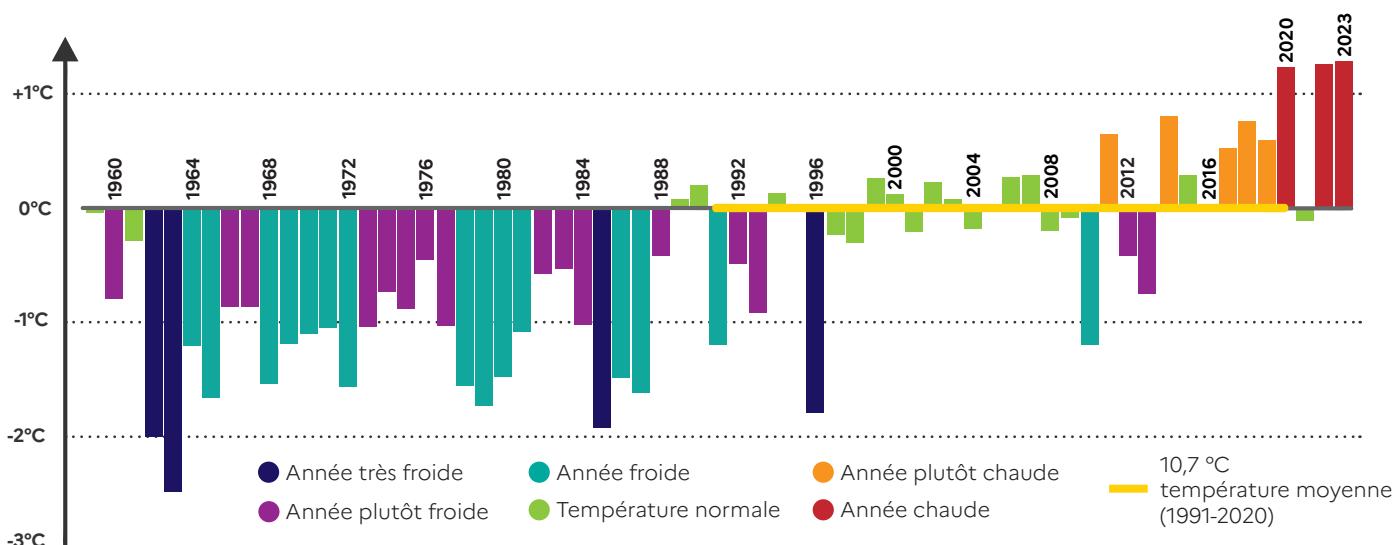
C'est l'ensemble des **menaces** liées au **changement du climat** qui peuvent **impacter nos territoires, nos activités et notre qualité de vie**. Inondations, sécheresses, hausse du niveau de la mer, ou encore sols qui se déforment, ces événements peuvent endommager les bâtiments, perturber l'agriculture et l'industrie ou nuire à la santé des habitants.

Les effets du changement climatique ne sont plus à venir : ils sont déjà mesurables dans notre bassin. À partir de données locales, il est déjà observé l'évolution concrète du climat dans les Hauts-de-France. Elle met en évidence une **exposition croissante aux risques climatiques**, avec des **disparités territoriales** marquées. Ainsi, entre 2017 et 2023, six étés sur sept ont été marqués par des arrêtés sécheresse.

+2,3°C
à Lille entre 1955 et 2022

Écart de température moyenne annuelle (°C : degré celsius) sur le bassin Artois-Picardie par rapport à la normale (1991-2020)

Pour décrire le **changement climatique déjà en cours**, les scientifiques s'appuient sur des **observations climatiques**. Ce graphique illustre **l'augmentation de la température moyenne annuelle** sur le bassin par rapport à la normale récente.



Quel avenir climatique et hydrologique pour le bassin Artois-Picardie à l'horizon du XXIe siècle ?

Pour mieux gérer la ressource en eau et orienter les politiques publiques, il est essentiel de comprendre comment le climat et l'hydrologie du bassin Artois-Picardie pourraient évoluer d'ici la fin du siècle.

Cette analyse s'appuie sur les projections de l'étude **Explore 2**, le modèle climatique et hydrologique le plus récent et complet à l'échelle nationale. **Ces projections ne sont pas des prévisions, de plus elles ne prennent pas en compte les activités humaines susceptibles d'influencer l'hydrologie.** Elles offrent néanmoins un cadre pour anticiper les enjeux futurs et améliorer la qualité de vie sur le territoire.

Les futurs possibles de l'eau au XXIe siècle, sur le bassin Artois-Picardie (tendance projetée à la fin du XXIe siècle - RCP 8.5, période de référence 1976-2005)



Température Ete : +2.6 à 5.7°C Hiver : +2.8 à +3.9°C	Evapotranspiration En hausse en réponse au réchauffement	Précipitation Plus en hiver, moins en été	Recharge annuelle des nappes Incertaine, selon les projections de -30 % à +50 %	Sécheresse Multiplication et intensification des épisodes de sécheresses des sols	Hydrologie Crue et étiage plus intenses	Variabilité Forte d'une année à l'autre : des hivers secs ou très humides et des étés très secs ou humides sont possibles
*RCP 8.5 : Scénario de fortes émissions de gaz à effets de serre (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC))						

Anticiper les usages futurs de l'eau 2050

Les **projections climatiques et hydrologiques** montrent que le bassin Artois-Picardie devra s'adapter à des conditions **plus variables** et parfois **plus contraignantes**. Mais l'évolution du climat ne suffit pas à elle seule à anticiper les demandes en eau : **nos usages aussi vont changer**.

Il convient de compléter la démarche, en recueillant l'avis des acteurs du territoire. C'est pourquoi 3 **scénarios des usages à l'horizon 2050** ont été élaborés afin de refléter la perception de ces acteurs sur les usages futurs de l'eau sur le bassin.

La finalité de ces scénarios est de servir **d'aide à la décision** pour éclairer les choix à venir en matière de gestion de la ressource en eau. Il n'est pas trop tard pour agir : ces trajectoires montrent que les acteurs identifient des **marges de manœuvre existantes**, bien que toutes les marges de manœuvre et les paramètres d'évolution de la demande n'aient pas été abordés dans cet exercice.

Scénarios d'évolution des demandes en eau à l'horizon 2050 (Prélèvement annuel en Mm³/an en millions de mètres cube)

- Scénario d'optimisation**
Les demandes diminuent grâce à des efforts de sobriété et à la réduction de certains usages.



- Scénario tendanciel**
On continue comme aujourd'hui, sans nouvelles mesures d'économie, sauf celles déjà prévues.



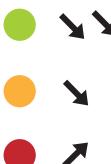
- Scénario de renforcement**
Les demandes en eau augmentent (plus de population, de tourisme...).



Usages domestiques

2021 - 2023 : 300Mm³ / an

En 2050 :



Usages agricoles

2021 - 2023 : 50Mm³ / an

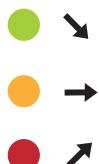
En 2050 :



Usages industriels

2021 - 2023 : 130Mm³ / an

En 2050 :



L'ÉTAT DES LIEUX

DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES



Agence de l'Eau Artois-Picardie

200, rue Marceline
BP 80818
59508 Douai Cedex

